



DOSSIER D'INSCRIPTION	
<p>MÉTÉO-FRANCE SG/RH/Pôle Recrutements Concours Bâtiment Fourier 42 avenue Gaspard Coriolis BP 45712 31057 Toulouse cedex 1 Courriel : concours@meteo.fr</p>	<p>CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL SUR TITRES D'ACCÈS AU CORPS DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX DE LA MÉTÉOROLOGIE</p> <p>SESSION 2025</p> <p>À RENVoyer LE 23 MAI (12h00) AU PLUS TARD</p>

Pour vous inscrire au concours, vous devez :

- 1) Remplir et signer la présente fiche de candidature.
- 2) Joindre un diplôme classé au niveau 7 au sens du répertoire national des certifications professionnelles dans le domaine scientifique ou technique ou une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Dérogation : aucune condition de diplôme n'est exigée pour les pères et mères d'au moins trois enfants ainsi que pour les sportifs de haut niveau.

- 3) Joindre un curriculum vitae détaillé.
- 4) Joindre une lettre de motivation de deux pages maximum.
- 5) Joindre une note de six pages maximum décrivant les emplois éventuels occupés et la nature des activités et travaux réalisés, en indiquant votre participation personnelle. Vous pouvez joindre à cette note la liste des références des publications.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'[article L. 412-1 du code de la recherche](#), présenter leur parcours doctoral en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche. Cette présentation prend la forme d'une fiche de synthèse décrivant leurs mémoires universitaires et notes d'études ainsi que la liste de leurs publications.

- 6) Joindre une pièce d'identité en cours de validité.
- 7) Retourner ces pièces à l'adresse concours@meteo.fr

Ce document doit être enregistré au format NOM_Prénom et renvoyé par mail à l'adresse concours@meteo.fr.

ATTENTION :

En cas de changement de coordonnées personnelles après la remise du dossier d'inscription, la candidate ou le candidat doit en avertir sans délai le pôle recrutement et concours. Le pôle ne pourra être tenu responsable de toutes difficultés liées à un changement de coordonnées personnelles.

FICHE D'INSCRIPTION

**CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL SUR TITRES D'ACCÈS
AU CORPS DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX
DE LA MÉTÉOROLOGIE
SESSION 2025**

⇒ **ÉTAT CIVIL**

M. Mme

NOM de famille :

NOM d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Avez-vous été naturalisé ? : Oui Non

(Si oui, joindre la photocopie du décret de naturalisation)

Mail (pour envoi des convocations et résultats) :

Adresse domicile :

N° téléphone portable :

⇒ **CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ (SE RÉFÉRER À L'ANNEXE DU DOCUMENT D'INFORMATION
POUR LE CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ ET LES COMPÉTENCES ATTENDUES)**

informatique

sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat

⇒ **DIPLÔMES OBTENUS**

Dernier diplôme obtenu (donner l'intitulé exact de la formation suivie, l'année d'obtention, et le nom de l'établissement d'enseignement supérieur qui l'a délivrée) :

Autre(s) diplôme(s) dont vous êtes titulaire et année(s) d'obtention :

⇒ **AUTRE**

Situation militaire (**mettre une croix dans la case concernée*) :

- Avez-vous accompli l'obligation de recensement ? Oui Non
- Avez-vous accompli la journée d'appel à la préparation à la défense ? Oui Non
- Service national (appelé, volontaire ou militaire) : Oui Non

Précisez la durée : années mois jours

— JAPD ou JDC : Oui Non

— Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, ou d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant :

Oui Non

Pour les agents non Météo, merci de préciser par quel biais vous avez eu connaissance de ce concours :

⇒ **DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS**

Je m'engage, en cas de succès, dans un délai de 15 jours à compter de la date d'envoi des résultats du concours :

- 1) à accepter ou à refuser le bénéfice du concours ;
- 2) en cas d'acceptation, à fournir les pièces nécessaires à la constitution de mon dossier d'admission.

Les candidats admis s'engagent, après acceptation du bénéfice du concours :

- a) à effectuer la formation qui leur sera proposée ;
- b) à effectuer une durée minimale de 3 ans sur son poste, avant d'envisager une mobilité vers un autre poste.

Je soussigné(e),

certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements consignés et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de mon succès éventuel au concours et l'interdiction d'accéder ultérieurement à un emploi quelconque de la fonction publique.

Je reconnais, en outre, être informé(e), qu'en application de l'article L.321-1 du code général de la fonction publique, nul ne peut être nommé à un emploi public, s'il n'est reconnu physiquement apte à la fonction publique.

Date et signature du candidat ou de la candidate
précédées de la mention « lu et approuvé » :